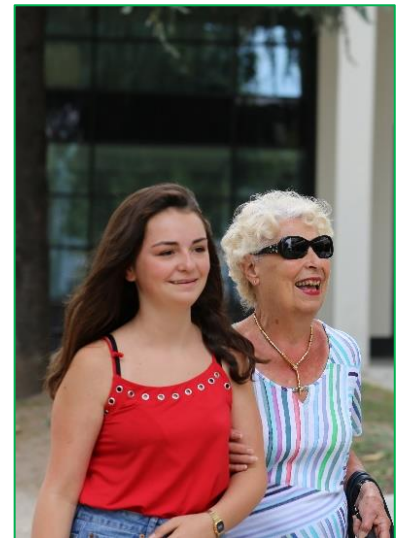


COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MARDI 15 NOVEMBRE 2022



## Une expérimentation avec Mon Copilote, service d'accompagnement des personnes âgées et personnes à mobilité réduite dans les transports publics

La Semitan a confié à Mon Copilote la mission de proposer un service d'accompagnement dans les transports en commun pour les personnes âgées et à mobilité réduite sur le territoire de Nantes Métropole. Ce service a débuté début novembre 2022. L'objectif est de permettre aux utilisateurs de gagner en confiance et de leur faciliter les déplacements en transports publics.



Adrien Ferrand, responsable du service Proxitan à la Semitan :  
« *La mise en place d'un accompagnement, avec une cible de bénéficiaires élargie, est donc une très bonne nouvelle pour les utilisateurs de Proxitan (service transport à la demande pour personnes à mobilité réduite). Cela permettra de proposer à nos usagers une alternative de déplacement sur l'agglomération nantaise avec un accompagnement en transport en commun garanti et sécurisé.* »

Sandie Poncet, directrice opérationnelle chez Mon Copilote, ajoute : « *Ce projet correspond exactement à ce que nous souhaitons pour le développement de Mon Copilote. Toute l'équipe a une affection particulière pour la ville de Nantes et nos partenaires locaux sont très impliqués à nos côtés pour faire en sorte que tout fonctionne. Nous avons donc hâte de commencer et de découvrir les premiers utilisateurs du service* ».

Cette expérimentation est prévue pendant un an.

### • Qui peut bénéficier de ce service ?

- Ce service s'adresse aux personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion avec la mention invalidité.
- Des parcours découverte du réseau de transport sont également proposés aux personnes âgées de plus de 75 ans ou ayant un handicap.

Ensuite, avant d'accéder au service, un entretien téléphonique est réalisé avec la personne afin de comprendre le besoin en accompagnement du bénéficiaire.



## • Qui sont les copilotes accompagnants ?

Les accompagnateurs sont des personnes en auto-entrepreneurs ou en parcours d'insertion. Ils sont recrutés par l'équipe de Mon Copilote. Avant leur premier accompagnement, les copilotes suivent un atelier de sensibilisation au handicap. Ils sont ensuite suivis tout au long de leur parcours chez Mon Copilote.

## • Quels trajets possibles ?

Les trajets peuvent avoir lieu du lundi au samedi de 7h à 22h (heure de départ) sur une des 24 communes de Nantes métropole. L'accompagnement se fait de « porte à porte ». Le trajet ne doit pas dépasser 40 minutes en transport en commun.

## • Quel en est le tarif ?

Chaque bénéficiaire devra avoir un titre de transport en commun en règle ou être abonné à la carte Libertan. Aucun coût supplémentaire n'est demandé pour la prestation d'accompagnement.

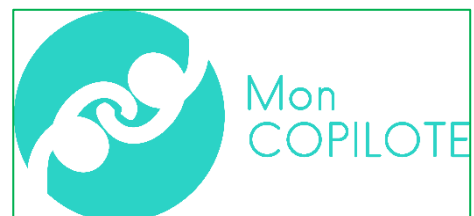
## • Comment réserver un accompagnement ?

—○ Soit directement sur le site de Mon Copilote ([www.mon-copilote.com](http://www.mon-copilote.com)), soit par téléphone au 07 67 01 80 55 du lundi au vendredi de 9h à 17h.

—○ Les trajets peuvent être réservés entre 10 jours et 24h à l'avance, en fonction des horaires de la centrale téléphonique. Par exemple, pour un accompagnement le lundi à 10h, il faut réserver son trajet avant le vendredi 10h.

## • A propos de Mon Copilote

Mon Copilote est une plateforme web et téléphonique de mise en relation entre des personnes à mobilité réduite et des accompagnateurs. Mon Copilote a la volonté rendre la société plus inclusive en simplifiant la mobilité de tous et en favorisant la rencontre et le lien social. Le dispositif est simple : il permet aux pilotes à mobilité réduite d'entrer en contact avec des copilotes accompagnateurs afin d'être accompagné sur un trajet en transport en commun.





## • A propos de la Semitan et cette expérimentation

Dans sa réponse à la DSP (contrat de délégation de service public) signée en 2019, la Semitan avait suggéré d'explorer différentes pistes permettant d'élargir les possibilités d'accès à la mobilité pour les publics en situation de fragilité. L'objectif principal poursuivi était de tenter d'alléger la pression sur le service Proxitan (pour personnes en situation de handicap) qui ne peut répondre à toutes les demandes, en trouvant des solutions de repli pour les personnes et en leur offrant des opportunités supplémentaires de déplacements. En 2021 : 3 739 ayants droits au service Proxitan et un total de 142 785 courses assurées.

Pour concrétiser cette démarche, la Semitan a souhaité mettre en œuvre cette nouvelle expérimentation d'accompagnement physique personnel sur le réseau au bénéfice de personnes rencontrant des difficultés à se déplacer.

Une campagne d'information est déployée actuellement à la fois auprès de potentiels utilisateurs mais également des clients de Proxitan.

- Organisation en octobre d'une réunion d'informations avec des associations locales de potentiels bénéficiaires.
- Diffusion d'un sms aux utilisateurs Proxitan pour les informer du lancement du service Mon Copilote.
- Information aux utilisateurs Proxitan lorsqu'ils appellent le service pour réserver des courses.
- Mise à disposition de flyers dans les véhicules Proxitan ainsi que des affiches.

### —○ Présentation de la Semitan

La Semitan est une SEM (société d'économie mixte) détenue à 65% Nantes Métropole et 35% par des acteurs privés (Transdev, Caisse d'Epargne, CCI, associations). Liée par un contrat de délégation de service public avec Nantes Métropole, la Semitan exploite le réseau de transport en commun de l'agglomération nantaise. Elle est également mandatée pour construire, rénover et sécuriser le réseau. Elle est aussi en charge de la coordination de toutes les mobilités de l'agglomération nantaise. Elle emploie à ce jour 2200 salariés dont 1400 conducteurs. [www.semitan.fr](http://www.semitan.fr)